



Réseau rural Auvergne  
Programme d'actions 2007-2013

Missions	Contenu
<b>1- Etudes et travail prospectif</b>	<p><b>Comment?</b> en fonction des besoins identifiés, mener des études dans le contexte régional et proposer des pistes / perspectives d'avenir</p> <p><b>Objectif ?</b> donner une orientation prospective aux travaux du réseau.</p>
<b>2- Groupes de travail thématiques</b>	<p><b>Comment ?</b> Travaux en groupes de travail. 2008, 4 groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de l'espace rural et urbanisme durable,</li> <li>- L'évaluation des politiques publiques dans les territoires,</li> <li>- Les TIC au service du développement économique des zones rurales,</li> <li>- La coopération entre territoires ruraux.</li> </ul> <p>2009, proposition de création de 2 groupes supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « soutenir l'innovation pour agir sur le développement rural »</li> <li>- la périurbanisation et ses conséquences sur le développement rural</li> </ul> <p>Chaque groupe de travail rassemblera une diversité d'acteurs ruraux membres du réseau rural. Pour chacun des groupes, 2 structures (ou territoires) particulièrement intéressées par le sujet, seront en charge du co-pilotage. Les réunions de chacun des groupes de travail auront lieu tous les 2 mois environ.</p> <p>Le croisement entre les pratiques de terrain et l'apport théorique (via des universitaires et chercheurs, CEMAGREF, INRA...) sera recherché.</p> <p><b>Objectifs ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'émergence de projets intégrés, la connaissance et l'appropriation du FEADER pour la mise en œuvre de projets.</li> <li>- Contribuer à la professionnalisation des acteurs des territoires ruraux.</li> </ul>
<b>3- Valorisation des travaux des groupes de travail thématiques</b>	<p><b>Comment ?</b> Diffuser et valoriser les travaux des groupes de travail thématiques en Auvergne, au niveau national et au niveau européen (via des publications, le site internet et le lien technique assuré par la cellule d'animation).</p> <p><b>Objectif ?</b> Faire partager les réflexions et travaux menés en Auvergne. Donner une dimension européenne au réseau rural.</p>
<b>4- Formations des acteurs et échanges d'expériences</b>	<p><b>Comment ?</b></p> <p>En fonction des thématiques de travail de chaque groupe, de l'évolution des travaux et des besoins identifiés, des formations et visites sur sites (en Auvergne, en France et en Europe) seront mises en œuvre et proposées à l'ensemble des acteurs.</p> <p>Ces formations pourront mobiliser des experts européens en fonction des sujets traités.</p> <p><b>Objectifs ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- formations : outiller les acteurs ruraux sur des questions relatives au FEADER ; apporter un regard externe (expert) ; ouvrir à l'Europe...</li> <li>- visites sur sites : Permettre l'échange de savoir-faire, d'expériences grâce à un déplacement sur site et à des rencontres avec des homologues européens en lien avec une problématique spécifique du FEADER. Sensibiliser à la démarche de coopération via l'échange entre homologues européens.</li> </ul>
<b>5- Organisation des manifestations du réseau rural Auvergne</b>	<p><b>Comment ?</b> En fonction des travaux des groupes et selon les besoins des acteurs, organisation de manifestations : rencontre thématiques, présentation des travaux des groupes thématiques, réunions départementales, colloques...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2009 : organisation de 4 réunions départementales pour présenter aux acteurs ruraux les missions et actions du réseau, recueillir les attentes des membres du réseau. Ces réunions permettront également aux acteurs de se rencontrer et de se connaître.</li> </ul>

	<p><b>Objectifs ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une dynamique de réseau,</li> <li>- Favoriser le débat entre les partenaires, sur les thèmes, les enjeux et les pistes d'actions correspondant au DRDR auvergne,</li> <li>- Faire se rencontrer les acteurs, et comprendre la « plus-value » qu'ils peuvent apporter au réseau,</li> <li>- Donner une dimension « prospective » au RRA.</li> </ul>
<p><b>6- Animation spécifique LEADER</b></p>	<p><b>Comment ?</b> Organiser des temps de rencontres spécifiques aux territoires organisés (en particulier pour les territoires LEADER), pour outiller les animateurs sur des questions méthodologiques, techniques, en lien avec les problématiques de leurs territoires et les thèmes de travail des groupes. Ces ateliers pourront mobiliser des experts européens en fonction des sujets traités.</p> <p><i>Exemples :</i> appui méthodologique à l'évaluation des programmes LEADER ; projet professionnel IADT : petits groupes d'étudiants de diverses formations qui pourraient travailler sur des questions évaluatives pour les GAL ; coopération transnationale et interterritoriale ; montage et élaboration de projet ; problématiques d'animation...</p> <p><b>Objectif ?</b> Appuyer les territoires dans la préparation et la mise en œuvre de leurs projets.</p>
<p><b>7- Information et sensibilisation en matière de coopération</b></p>	<p><b>Groupe de travail « La coopération entre territoires ruraux »</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation et information sur les enjeux de la coopération auprès des acteurs du développement rural et en particulier des « nouveaux partenaires » membres du réseau,</li> <li>- Valorisation des projets de coopération Leader+ pour illustration...</li> <li>- Organisation de visites de terrain,</li> <li>- Information sur autres coopérations existantes au niveau régional (en lien avec les collectivités).</li> </ul> <p><b>Objectifs ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher une meilleure articulation avec les coopérations déjà en place : coopération décentralisée des collectivités territoriales, coopération INTERREG, coopération bilatérale...</li> <li>- Ouvrir l'Auvergne à l'Europe et donner une dimension européenne aux travaux du réseau rural Auvergne.</li> </ul>
<p><b>8- Assemblée annuelle du réseau rural Auvergne</b></p>	<p><b>Comment ?</b> Contribution des groupes thématiques à l'élaboration de la réunion annuelle de l'assemblée des membres du RRA (en collaboration avec le comité technique et la cellule d'animation) : identification de thèmes d'échanges, d'ateliers à mettre en œuvre, restitution des travaux de l'année par un membre du groupe de travail...</p> <p><b>Objectifs ?</b> Utiliser et valoriser les travaux des groupes de travail thématiques pour enrichir le contenu de la réunion annuelle de l'assemblée du réseau, définir des priorités d'intervention et bâtir le programme opérationnel d'actions du RRA, en continu d'une année sur l'autre.</p>